



3E RENOUVELLEMENT POUR LE CENTRE D'EXCELLENCE JEAN MONNET DE RENNES ET UNE SEPTIÈME CHAIRE !

le 21 septembre 2011

A l'issue de l'examen par la Commission européenne des dossiers de candidature déposés en février 2011 dans le cadre de l'action Jean Monnet (Programme Education et Formation tout au long de la vie) le projet du Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes a été retenu.



Outre le cofinancement, la sélection dans le cadre d'un appel à propositions Jean Monnet apporte prestige et reconnaissance sur le plan universitaire (grâce à un label de qualité reconnu), permet de nouer des contacts dans la sphère universitaire au sein du réseau Jean Monnet et offre la possibilité de participer à des activités de réflexion (conférences et séminaires) dans le cadre du réseau. La sélection est rude : 26 % seulement des projets déposés en février 2011 ont été sélectionnés par la Commission. C'est la 3ème fois qu'elle accorde sa confiance à un projet présenté par des universitaires rennais. En 1998, la Commission européenne avait attribué le label alors appelé « Pôle Européen Jean Monnet » (« Centre of Excellence » en anglais) à un projet présenté par l'Université de Rennes 1. En 2005, elle avait renouvelé l'octroi de ce label pour un projet présenté conjointement par l'Université de Rennes 1 et Rennes 2, ce qui avait permis la création officielle du « Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes » (CEJM). Celui-ci s'est agrandi en 2008 avec l'intégration de l'ENS Cachan - Bretagne. Le Centre, qui est dirigé par Mme Catherine Flaesch-Mougin (Professeur à l'Université de Rennes 1, Chaire européenne Jean Monnet) réunit six Chaires Jean Monnet, 74 enseignants et chercheurs de l'Université de Rennes 1, l'Université Rennes 2 et l'ENS Cachan-Bretagne dans les disciplines du droit, de l'économie, de la géographie et de l'histoire. Ce nouveau succès survient également après la mise en valeur du CEJM par la Commission dans sa brochure « Action Jean Monnet : 20 ans de réussite » en 2008 de l'action pionnière du Centre pour la diffusion de la connaissance sur l'intégration européenne auprès de la société civile, notamment à travers son cycle de conférences intitulé les « Rendez-vous d'Europe » et la remise du prix Jean Monnet en 2009 à Mme Flaesch-Mougin, Professeur à l'Université de Rennes 1 et coordinatrice du Centre. Il témoigne également de l'attractivité nationale et internationale du Centre et de ses membres dans les domaines de la formation et de la recherche sur l'intégration européenne. 2011 va également marquer l'histoire du Centre car une nouvelle Chaire européenne Jean Monnet a été obtenue par Mme Annie Blandin, Professeur en droit à Télécom Bretagne, membre du CEDRE/IODE (UMR 6262) et du Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes. Télécom Bretagne, actuellement partenaire privilégié du Centre, a vocation à intégrer le CEJM le 1er janvier 2012.

THÉMATIQUE(S)

Partenariats

PARTENAIRES

Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes

CONTACT

Hélène Rannou-Boucher (Chargée du développement et de la valorisation - CEJM)

Mise à jour le 23 septembre 2014

À LIRE AUSSI



[Qu'est-ce que le droit global / transnational ? : une approche par les méthodes](#)



[Les Rencontres de l'IODE "À quoi sert le droit ?"](#)





Rendez-vous d'Europe 2018